



# enfance

## TIERS MONDE



### EDITORIAL



Chers amis des enfants et d'ETM,

Le 20 novembre dernier, nous avons fêté les 25 ans de la Convention relative aux Droits de l'Enfant.

Un anniversaire symbolique pour nous qui, avec nos partenaires du Sud, menons depuis 47 ans un combat quotidien pour faire respecter les droits élémentaires des enfants les plus pauvres d'entre les pauvres, les plus vulnérables.

Notre monde n'a jamais compté autant d'enfants et de jeunes : 1,8 milliards sur une population totale de 7,3 milliards d'habitants, soit près de 25%. Ceci apparaît dans le rapport « State of the World Population » de l'UNFPA, l'organisation démographique des Nations Unies. Presqu'un quart de la population mondiale est âgé entre 10 et 24 ans. La plus grande partie habite en Inde (356 millions), suivi par la Chine (269 millions), l'Indonésie (67 millions) et les Etats-Unis (65 millions).

Environ 89% de ces 1,8 milliards de jeunes vivent dans des pays sous-développés. Le pourcentage de jeunes est plus élevé dans les pays les moins développés du monde – 33 pays en Afrique subsaharienne, 8 en Asie, 6 en Océanie et en Haïti – où il atteint 32%.

Quel avenir préparons-nous si normalité rime avec maltraitance, exploitation et discrimination comme c'est le cas pour tant de millions d'enfants qui grandissent actuellement ?

Et quel avenir pour tous ces enfants abandonnés, incarcérés innocents dans des centres clos de « réhabilitation », uniquement par le fait qu'ils sont pauvres et gênants car ils errent dans les rues des métropoles... où souvent aucune activité visant à une réelle réhabilitation ou réinsertion socio-familiale de ces jeunes est proposée... où

souvent les autorités locales se contentent de garder ces enfants en vie, leur offrant un minimum de nourriture et de protection...

C'est une triste réalité que vivent plusieurs de nos partenaires, en Ouganda, en République démocratique du Congo, aux Philippines...

L'urgence aujourd'hui réside aussi dans le long terme.

En cette période de fin d'année, de fêtes et d'abondance, nos partenaires nous lancent un appel afin de pouvoir offrir un kit de réinsertion à un maximum d'enfants. Ce kit est composé de vivres, d'un matelas, de vêtements, de matériel scolaire...etc. et son contenu est toujours en fonction des besoins de l'enfant à réinsérer, de sa famille et des autres enfants et membres de la famille. C'est un excellent moyen pour faciliter le retour de l'enfant dans sa famille, souvent très démunie.

Notre expérience indique qu'un tel kit a un prix d'environ 50 euros<sup>1</sup>. Mettriez-vous ce cadeau plus que merveilleux sous votre sapin de Noël cette année ?

Nous soutenir, c'est agir pour défendre les droits des enfants aujourd'hui et demain. Pour mener à bien notre mission, nous avons besoin de vous. Merci de votre engagement à nos côtés.

Toute notre équipe vous souhaite un Joyeux Noël et une excellente année 2015. ■

*Johanna Vandamme*  
*Secrétaire générale*



<sup>1</sup> Votre don de 50 € fiscalement déductible vous revient en réalité à 27,50 €.

BIMESTRIEL N° 93  
NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2014

## REFLEXION

**N'hésitez pas**

**à aider**

**quelqu'un.**

**Vous pourriez**

**être le seul**

**à le faire.**

**Anonyme**



### Brièvement dans ce numéro

| Editorial

| La Faim au Congo

| Un cadeau solidaire

## La faim au Congo



Source: Mo, John Vandaele, Octobre 2011.

L'indice des Nations Unies portant sur la faim et la malnutrition, mentionne invariablement le Congo en tête de liste. 70% de la population souffre de malnutrition et de carence en protéines, glucides et vitamines. Ceci est d'autant plus déconcertant que le Congo pourrait être une puissance agricole alimentant une partie de l'Afrique. En effet, le Congo est

Mais la guerre n'est pas la seule responsable. La guerre n'a jamais été de longue durée dans la province de Bandundu. Pourtant, même là l'économie agricole a déperissé. Dans la ville de Lusanga, on peut encore voir les ruines de ce qui était autrefois une grande usine d'huile de palme fondée en 1911 par Unilever. Plus de 5.000 ouvriers y transformaient les

petit à petit chaque forme de soutien et d'encadrement: les semences de bonne qualité, les crédits, les engrais, les routes, la formation et l'information... Pour ces agriculteurs, l'Etat est devenu plus un fardeau qu'un soutien.

Ceci a résulté en une agriculture très primitive qui se concentre sur la



Enfants du C.H.E.R.O - ETM février 2014

la réserve de l'Afrique, jouissant d'un bon climat et de terres infinies.

Kinshasa importe environ 50% de ses aliments. Toutefois, quatre Congolais sur cinq travaillent dans le secteur agricole.

Pourquoi y-a-t-il une divergence si dramatique entre le potentiel et la réalité ? La guerre et la violence qui ont ravagé le pays entre 1996 et 2006, et qui sévissent encore à ce jour dans l'est du Congo, en sont en partie responsables. Actuellement, le Congo doit importer sa viande d'Ouganda. Le bétail qui était autrefois abondant au Congo, certainement dans l'Est, a été massacré pendant la guerre par les nombreuses personnes armées.

noix provenant de milliers d'hectares de palmiers, en huile de palme. Comme beaucoup d'autres dans la région, l'usine a déperissé dans le marais économique significatif du règne du président Mobutu. A l'heure actuelle la plantation est à l'abandon. Aujourd'hui, l'huile de palme est produite de façon artisanale : dans les villages on voit partout des bidons jaunes contenant de l'huile de palme, qui a été pressée de façon primitive. Une grande partie de l'industrie agroalimentaire a disparu avant même le début de la guerre.

En plus de l'industrie agroalimentaire, il y a eu, et il y a encore, des millions de petits agriculteurs. Eux aussi ont souffert pendant ces quarante dernières années. Ils ont vu disparaître

simple survie de sa propre famille et qui se base sur la tradition de « couper et brûler ». Un agriculteur coupe une partie de la forêt, laisse sécher le terrain pour y mettre le feu par la suite. Après quoi il – en réalité, plutôt elle - obtient un terrain dont toutes les mauvaises herbes ont été brûlées, dont les cendres servent d'engrais et dont la terre est fertile pendant une année.

Du temps où le Congo était encore peu peuplé, ce système fonctionnait bien: cela durait 25 ans avant qu'un agriculteur atterrissait à nouveau au point de départ et la forêt avait le temps de récupérer. Aujourd'hui, les terrains sont parfois incendiés après à peine trois ans, ce qui mène à un sol épuisé et une diminution de la pro-



**Un cadeau solidaire par delà les océans....**

En répondant à ses besoins les plus urgents, vous permettrez la réinsertion d'un enfant des rues et son retour dans sa famille !

En raison du grand dénuement des familles, le retour d'un enfant des rues dans son milieu familial ne peut se faire que si l'enfant apporte avec lui le matériel de première nécessité indispensable à sa vie quotidienne. Appelé matériel d'accompagnement, cet équipement représente une aide pour la famille, il améliore ses conditions de vie et lui permet ainsi de mieux accepter et assumer le retour de l'enfant. Sauvez la vie d'un enfant des rues en lui offrant son matériel d'accompagnement. Grâce à votre don, il retrouvera sa place au sein de sa famille et pourra vivre, enfin, sa vie d'enfant. Le cadeau solidaire multiplie votre générosité par deux : permettant le retour d'un enfant des rues dans sa famille, il procure en même temps une impulsion à l'économie locale.



**Contenu de votre cadeau valeur 50 €: Exemple**

Couverture 5 €	gobelet/assiette 1 €	Pain de savon 1 €	Jerrycan 3 €	Bassine 3 €	Houe 4 €	2 kg de riz 2 €	Bouteille de huile 1 €	Chèvre 30 €



Lorsque vous faites un don, ETM note vos données dans sa base de données afin de mieux vous informer. Conformément à la loi du 8 septembre 1992 sur la protection de la vie privée, il vous est possible de consulter ces données, de les modifier ou de les faire biffer. Nous ne donnons pas vos données à d'autres organisations.

Si vous souhaitez apporter une aide régulière et éviter les paiements manuels, nous vous invitons à remettre le formulaire d'ordre permanent ci-après à votre organisme bancaire :

.....

Veuillez verser tous les mois la somme de.....€ de mon compte n° .....au profit du compte **BE57 0000 0399 9935** de Enfance Tiers Monde, 2 Place de l'Albertine, 1000 Bruxelles.

Je me réserve le droit d'annuler ou de modifier cet ordre à tout moment.

Nom .....Prénom .....

Rue .....N° .....

Code postal .....Localité .....

Date .....Signature .....

Si vous souhaitez nous faire un don par testament, vous pouvez prendre contact avec nos bureaux ou avec le notaire de votre choix.

**C.C.P. BE57 0000 0399 9935**

**de l'A.S.B.L. ENFANCE TIERS MONDE**

Place de l'Albertine, 2 - 1000 Bruxelles - Tel. 02 503 11 53 - Fax 02 513 20 66

E-mail : [etm.kdw.brussels@skynet.be](mailto:etm.kdw.brussels@skynet.be) - [www.enfancetiersmonde.be](http://www.enfancetiersmonde.be)

**Pour le Grand-Duché de Luxembourg : IBANLU741111026190970000 de Enfance Tiers Monde A.S.B.L.**

**PARTAGEONS NOS JOIES....**



Nombreux sont celles et ceux qui soutiennent nos projets par des initiatives privées, lors de fiançailles, mariages, anniversaires de mariage et tous les grands événements de leur vie. Nous vous invitons d'en faire de même et vous en remercions.

Tous nos vœux de bonheur à la famille Orban-Desclée à l'occasion de la naissance de leur fils Joachim.



**Collaboration**

- | Mimi Gerniers
- | Johanna Vandamme

**Logo**

- | Slava P. Bersier

**Traduction**

- | Danielle Kegels

**Coordination et corrections**

- | Marilyn Shipman

